

NÉGOCIER UN ACCORD D'ENTREPRISE POUR OPTIMISER SON BUDGET FORMATION

Optimiser son budget formation passe aujourd'hui par la négociation collective d'entreprise. Qu'elle soit volontariste ou contrainte (réduction de l'activité, emplois fragilisés...), cette négociation est devenue un préalable pour obtenir des financements complémentaires (CPF, FNE, TransCo...). Alors quelle stratégie adopter ? Comment l'articuler avec sa politique GEPP ? Cette formation vous permet de vous approprier les éléments-clés de la négociation collective dans l'entreprise en intégrant toutes les opportunités financières en matière de formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Maîtriser le cadre légal et les éléments-clés de la négociation collective dans l'entreprise
- > S'approprier les espaces et les stratégies de négociation collective sur la formation : CPF, entretien professionnel, activité partielle de longue durée (APLD)...
- > Intégrer les opportunités financières en matière de formation conditionnées par la négociation collective

PROGRAMME

CADRE LÉGAL ET ÉLÉMENTS-CLÉS DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE DANS L'ENTREPRISE

- > Partenaires de la négociation et procédure de conclusion d'un accord
- > Négociations obligatoires et négociations libres
- > Articulation avec l'accord de branche
- > Zoom sur la négociation obligatoire triennale sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers.

NÉGOCIATION COLLECTIVE POUR PASSER D'UN « CPF SUBI » À UN « CPF CHOISI »

- > Abondement correctif du CPF : les enjeux de l'entretien professionnel
- > Marges de manœuvre dans la négociation collective sur le CPF et l'entretien professionnel

- > Stratégies dans l'articulation CPF/entretien professionnel
- > Analyse d'une vingtaine d'accords d'entreprise pour aider à bâtir la politique négociée

NÉGOCIATION COLLECTIVE POUR BÉNÉFICIER DES MESURES DU PLAN DE RELANCE

- > Articulation de la GEPP avec les mesures de plan de relance
- > Stratégies de négociation sur le volet formation de l'APLD : FNE-Formation, Fonds social européen (FSE)
- > Stratégie de négociation sur les emplois fragilisés : les transitions collectives
- > Avenir des mesures du plan de relance en 2022

JOUR 1	INTERSESSION	JOUR 2	
			
2h30	2h	2h30	7H
9h-11h30		9h-11h30	

 Classe virtuelle

 Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage

 7 heures sur 2 jours

€ 875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC

 De 3 à 12 personnes maximum

2022

21 ET 22
MARS

PUBLIC

Responsables formation, chargés de développement des compétences ou des ressources humaines

PRÉREQUIS

Aucun. Il est conseillé de connaître les fondamentaux du secteur de la formation ou d'avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

MOYENS TECHNIQUES

Les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Zoom. Une assistance technique est assurée par Centre Inffo

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, test de positionnement, évaluation des acquis, recueil des appréciations

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

